

Création d'une halle multiservices (a) Commune : Bièvre (b) Nom du village ou de l'entité : Bièvre (c) Descriptif : Création d'une halle multiservices	Fiche n° M-2.01
	Priorité : Lot 2
	Version initiale <input checked="" type="checkbox"/>
	Version actualisée (/ /20) <input type="checkbox"/>

CRÉATION D'UNE HALLE MULTISERVICES

1. Description du projet

Le projet consiste en la création d'une halle multiservices sur la commune de Bièvre.

Avant de pouvoir mettre en place la construction de la halle, il est nécessaire de créer un groupe de réflexion afin de préciser les objectifs par rapport aux différents besoins recensés par les citoyens et de déterminer la forme que prendra la halle et le lieu qui pourrait la recevoir.

Dans l'état actuel des réflexions, cette halle permettra d'accueillir trois fonctions (économie, social/associatif et produits locaux) qui répondront aux besoins identifiés :

- Economie :
 - Mettre en valeur les métiers du bois avec la vente et des formations pour recréer une filière locale de valorisation du bois.
 - Créer une maternité commerçante, c'est-à-dire une cellule commerciale-tremplin afin de permettre à des artisans de se faire connaître.
 - Aménager un espace de coworking pour permettre aux indépendants de bénéficier d'une connexion internet et téléphone fiable et de bonne qualité.
- Social/associatif :
 - Un lieu dédié au citoyen afin de favoriser les rencontres et leur permettre de créer des liens sociaux.
 - Créer un lieu d'échanges pour soutenir les associations, en créant une structure du type maison des associations.
 - Proposer des activités culturelles en collaboration avec le Centre culturel.
 - Un lieu pour donner des formations et ateliers à destination des citoyens : atelier zéro déchet, gestion des plantes invasives, conférences sur les animaux sauvages, formations professionnelles pour les demandeurs d'emploi.
 - Rassemblement de différentes initiatives au même endroit (boutique CPAS, donnerie alimentaire, ...)
- Produits locaux :
 - Un marché fermier couvert dans le but de valoriser les produits et producteurs locaux.
 - Proposer un lieu Horeca qui valorise les produits locaux.
 - Mettre en valeur le patrimoine local par la création d'expositions.

Une visite de la halle de Han à Tintigny a été source d'inspiration pour le projet de la future halle de Bièvre (voir compte rendu de la visite en annexe). Un groupe de travail sera mis en place afin de

déterminer la forme que prendra la halle (petits locaux ? espaces extérieurs abrités ? grande salle polyvalente ?), ainsi que le lieu qui pourrait la recevoir.

Le projet sera également réfléchi de manière à intégrer au maximum les aspects environnementaux tels que la préservation de la biodiversité, les mesures en faveur des énergies renouvelables, la récupération des eaux de pluie, ...

2. Justification du projet

Ce projet global permet de répondre à plusieurs besoins recensés par les citoyens qui, pris séparément, ne semblent ni rentables, ni capables d'attirer suffisamment de monde. Il est donc judicieux de tous les regrouper à un même endroit.

Au niveau des besoins sociaux et associatifs, la création d'une halle multiservice va permettre de favoriser les rencontres et échanges entre les producteurs et les consommateurs, mais aussi entre les citoyens. Elle sera également un lieu d'échange entre les associations avec la création d'une structure du type maison des associations. Elle pourra accueillir des ateliers à destination des citoyens, des activités culturelles et des expositions pour mettre en valeur le patrimoine local.

Au niveau des besoins économiques, Elle permettra de soutenir l'économie locale à travers la mise à disposition d'une infrastructure adaptée et de services comme la maternité commerçante qui aidera les artisans à se faire connaître. Elle répondra au manque de connectivité sur le territoire en mettant à disposition un espace de coworking qui permettra aux indépendants de bénéficier d'une connexion internet et téléphone fiable et de bonne qualité. De plus, elle répondra au manque de lieux de formations dans les alentours. En effet, pour suivre des formations, les citoyens doivent se rendre à Namur, Arlon ou Dinant. Le projet va donc permettre aux personnes d'avoir accès à des formations plus proches de chez eux. Il revalorisera également les métiers de la construction et de la filière bois qui sont typiques du territoire de Bièvre où un savoir-faire existe.

Au niveau des besoins en rapport avec les produits locaux, le projet répondra à la demande de commerces alternatifs, spécialisés et de produits locaux. En effet, promouvoir les circuits courts et manger local font partie des souhaits de la population. La présence d'un lieu Horeca permettra également la mise en valeur des produits locaux.

3. Lien à la stratégie

Le projet contribuera à la réalisation des objectifs suivants :

Objectif stratégique 1	Créer des conditions favorables pour renforcer les rencontres et les échanges entre les habitants
Objectif opérationnel 1.1	En offrant des lieux et moments de convivialité dans les villages
Objectif opérationnel 1.3	En renforçant la communication depuis et vers les citoyens, et entre les acteurs du territoire
Objectif stratégique 2	Valoriser les forces vives du territoire
Objectif opérationnel 2.1	En optimisant les infrastructures existantes
Objectif stratégique 3	Ancrer une économie durable par la mise en valeur des ressources du territoire
Objectif opérationnel 3.1	En encourageant les circuits courts en valorisant les productions locales (agriculture, bois)

Objectif stratégique 4	Renforcer l'attractivité du territoire communal
Objectif opérationnel 4.1	En accroissant la dynamique des villages par des activités économiques de proximité et de l'emploi, et par une meilleure connectivité du territoire



Liens avec d'autres stratégies et plans locaux et/ou transcommunaux :

- **Agence de développement local Bièvre – Vresse-sur-Semois** : Relocaliser l'économie sur le territoire et développer la filière courte de l'agriculture et du bois.
- **Parc naturel de l'Ardenne Méridionale** : Le soutien, mise en réseau et renforcement des acteurs de l'action sociale et professionnelle, fédérer les producteurs locaux pour améliorer leur circuit de distribution, leur promotion et trouver de nouveaux débouchés, valorisation du bois local de qualité.
- **Plan stratégique transversal (2019-2024)** : Garantir la qualité de vie à tous nos habitants, à chaque étape de leur vie, favoriser la création d'emplois et développer l'employabilité des demandeurs et garantir un lieu de vie agréable.
- **Plan de cohésion sociale (2020-2025)** : Le droit au travail, à la formation, à l'apprentissage et à l'insertion sociale.

4. Impacts attendus du projet sur la résilience du territoire et de la société

SOCIAL	Aménagement d'un lieu de convivialité et de rassemblement des habitants, favorable à l'organisation d'activités et au développement des associations.
ENVIRONNEMENT	Intégration au maximum des aspects environnementaux tels que la préservation de la biodiversité, les mesures en faveur des énergies renouvelables, la récupération des eaux de pluie, ...
ÉCONOMIE	Lieu soutenant l'économie locale à travers la valorisation des circuits-courts, l'organisation de marchés fermiers, la mise à disposition d'un espace de coworking et la possibilité de faire des formations

Liens avec la stratégie wallonne de développement durable :

	<p>Objectif 2 – Faim « zéro » : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable – Mettre fin à toute malnutrition ; Assurer l'égalité d'accès aux terres et autres ressources productives, ainsi que la viabilité des systèmes de production alimentaire ; Mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes, qui contribuent à la préservation des écosystèmes et renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques.</p>
	<p>Objectif 7 – Énergie propre et d'un coût abordable : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable. Accroître la part de l'énergie renouvelable et améliorer l'efficacité énergétique. Développer l'infrastructure et améliorer la technologie afin d'approvisionner en services énergétiques modernes et durables tous les habitants des pays en développement.</p>

 <p>8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE</p>	<p>Objectif 8 – Travail décent et croissance économique : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein d’emploi productif et un travail décent pour tous – Elaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mettre en valeur la culture et les produits locaux ; Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs ; Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l’innovation.</p>
 <p>11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES</p>	<p>Objectif 11 – Villes et communautés durables : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables – Assurer l’accès à un logement, à des services de base et à des systèmes de transport sûrs ; Renforcer l’urbanisme durable et les efforts de préservation du patrimoine culturel et nature ; Réduire l’impact environnemental négatif des villes (notamment, la qualité de l’air et la gestion des déchets) et favoriser l’établissement des liens économiques, sociaux et environnementaux.</p>
 <p>12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES</p>	<p>Objectif 12 – Consommation et production responsables : Établir des modes de consommation et de production durables – Parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles ; Éviter toute sorte de gaspillage et de perte de produits alimentaires ; Réduire la production de déchets par la prévention, le recyclage et la réutilisation.</p>
 <p>15 VIE TERRESTRE</p>	<p>Objectif 15 – Vie terrestre : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres – Veiller à exploiter les écosystèmes de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser les processus de dégradation des terres et mettre fin à l’appauvrissement de la biodiversité. Garantir la préservation, la restauration et l’exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d’eau douce et des services connexes, en particulier les forêts, les zones humides, les montagnes et les zones arides.</p>

5. Localisation et statut

Deux localisations sont envisagées :

➔ **Localisation 1** : Ancien contrôle technique, rue du château N°12 à Bièvre

Statut de propriété : Propriété communale

Statut au plan de secteur : Zone d’habitat à caractère rural



➔ **Localisation 2** : Ancienne buvette de foot, Rue du point d'arrêt n°1 à Bièvre

Statut de propriété : Propriété communale

Statut au plan de secteur : Zone d'habitat à caractère rural



6. Parties prenantes et porteurs de projets

- **Porteur de projet** : La commune de bièvre sera le porteur de projet principal pour le volet matériel, une association sera probablement créée pour l'animation et la gestion du lieu
- **Partenaires** : GAC de Petit-Fays, PNAM, ADL, Office du tourisme, producteurs locaux, la CLDR, Forem, association des commerçants

7. Programme de réalisation

Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche

La mise en place d'un tel projet prend du temps et les délais pour le lot 1 sont trop courts pour mettre en place une réflexion pour préciser les objectifs, la forme et la localisation, et ensuite lancer la création du bâtiment.

État du dossier

Visite de deux bâtiments : l'ancien contrôle technique et la buvette de foot à Bièvre.

Visite de la halle de Han à Tintigny effectuée le 21 octobre 2022 pour voir la dynamique pendant le jour du marché fermier.

Programme des travaux et/ou aménagements

Sans objet

Planification

- 1) Approfondissement du projet par un groupe de réflexion (fonction, gérance, localisation, forme).
- 2) Mise en place de partenariats pour développer les fonctions
- 3) Identification ou création d'une asbl gestionnaire
- 4) Aménagement de la halle multiservice.

Démarches administratives à réaliser

Obtention des différentes autorisations nécessaires à la réalisation du projet (permis).

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage et la pérennité de l'investissement réalisé

Combiner le projet à la création d'une asbl, créer un pacte de collaboration entre les différents partenaires.

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)**Indicateur de réalisation :**

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Aménagement de la halle multiservice	1	Commune de Bièvre

Indicateurs de résultat :

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Organisation d'un marché fermier	1 fois / mois	Commune de Bièvre
Nombre de formations organisées	1 / mois	Commune de Bièvre
Fréquentation de l'espace de co-working	2 utilisateurs / semaine	Commune de Bièvre

9. Annexes

Compte rendu de la visite de la halle de Han à Tintigny

Plus concrètement, la halle de Han c'est ...

- **Un marché fermier** : C'est la face visible de l'iceberg. Tous les vendredis soir, les producteurs se réunissent à la Halle pour vendre leurs produits. Il est également possible de se restaurer avec un menu 3 services (réaliser par les stagiaires en HoReCa)
- **Un pôle d'insertion professionnelle** reprenant trois domaines : Formation en HoReCa (commis de cuisine), orientation professionnelle (module court ou long), vente-accueil-logistique
- **Un service traiteur** : avec l'organisation des jeudis de la convivialité (possibilité de venir manger le jeudi midi un menu 3 services) ou d'autres évènements (anniversaires, baptêmes, catering, ...)
- **La boîte repas locale** « chef in box » : reprenant 3 plats et un dessert pour deux personnes. Il s'agit d'une collaboration avec d'une part les producteurs locaux et d'autre part les traiteurs/diététiciens/... de la région
- **Autres services** : EPN, studio graphique, mise à disposition d'espaces polyvalents, ...

Lors de la visite, nous avons rencontré la directrice du lieu, ainsi que le Bourgmestre de la commune de Tintigny. Ils nous ont fait part de quelques points d'attentions : Premièrement, un projet d'une telle ampleur ne naît pas du jour au lendemain, une certaine énergie doit être déjà présente dès le départ. Deuxièmement, le soutien politique est une part importante pour la création et le maintien du projet. Quelques chiffres :

- Le projet a coûté 1.500.000€ (subsidé à 80%)
- Le fonctionnement actuel du CISP : 60% de subsides et 40% du chiffre d'affaires
- 16 temps pleins (assistants sociaux, chargé de communication, ...)
- 35 à 40 stagiaires dans les différentes formations

Pour plus d'informations :

- [Présentation générale du projet](#)
- [Interview Isabelle Houtart \(directrice de la Halle\)](#)